



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

APPEL À CANDIDATURE RESPONSABLE DES GRADES DÉPARTEMENTAL

2024-2028

Grades

LE RESPONSABLE DES GRADES DEPARTEMENTAL

1 - NOMINATION

Le responsable départemental des grades est nommé par la CSDGE après un appel à candidature lancé par le Président du comité départemental.

Les comités départementaux peuvent, proposer à la CSDGE la nomination d'un responsable des grades pour chacune des disciplines suivantes : Arts Martiaux Vietnamiens, Wushu, Krav Maga, Yoseikan Budo.

Le responsable départemental des grades karaté doit être licencié dans le secteur géographique du comité départemental concerné et titulaire du 4^{ème} Dan minimum.

Dans le cas d'un passage de grades d'une discipline associée, le responsable départemental des grades de la discipline concernée est titulaire du 3^{ème} Dan/Dang au minimum et est licencié dans le ressort administratif du département.

En cas de manquement à l'exercice de ses responsabilités, il peut être relevé de ses fonctions sur décision de la CSDGE suivant la procédure en vigueur.

2 - RÔLE ET MISSIONS

Le responsable départemental des grades accomplit ses missions sous l'autorité de la CSDGE et en liaison avec le Président du comité départemental et le directeur technique départemental.

- Il organise les sessions de passage de grades, en pleine responsabilité.
- Il établit le calendrier de passage des grades du département.
- Il encadre l'organisation de l'ensemble des examens de grades auxquels il assiste.
- Il désigne le jury de chaque session et en assure la coordination.

Le responsable départemental des grades constate le nombre des points préalablement acquis par les candidats au cours des stages prévus par la réglementation, et il en tient compte au moment de l'établissement des résultats.

En coresponsabilités avec le président du comité départemental ou son représentant, et avec le directeur technique départemental, il assure, par des signatures conjointes, la régularité des examens.

Il est chargé de transmettre, dans les meilleurs délais, les résultats des sessions à la CSDGE.

Sur convocation du président de la CSDGE, il participe à toute réunion à l'occasion de laquelle sont précisées les directives concernant les grades.

Pour remplir ses missions, le responsable départemental des grades dispose des moyens administratifs et financiers qui sont mis à sa disposition par le comité départemental.

Il présente à la fin de chaque saison sportive au président de la CSDGE, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

Les responsables des grades des disciplines associées nommés par la CSDGE ont les mêmes prérogatives et obligations que le responsable des grades karaté.

CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE DES GRADES

Pour la discipline :

☐ Karate

☐ Yoseikan Budo

☐ Krav maga

☐ Arts Martiaux Vietnamiens

☐ Wushu

Comité départemental :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F ☐ M ☐

Club :

N° de licence :

Grade :

Fonctions déjà occupées en tant que membre d'un bureau exécutif ou d'une équipe technique :

..... du au

..... du au

..... du au

..... du au

..... du au

..... du au

..... du au

..... du au

[illegible]



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

39 rue Barbès, 92120 MONTROUGE
ffkarate.fr